
Séjour

Multimédia

La Clinique vous offre un service Hot Spot, vous pouvez accéder au réseau internet SDSL.

Parking payant

Le parking de la clinique n'est pas gardé. Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur. La clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

Repas

Pour la prise en charge en ambulatoire, la clinique propose une collation.
Pour la prise en charge en hospitalisation, la clinique propose des repas.

Bruit

Pour préserver le repos de vos voisins de lit et de chambre, il convient d'utiliser avec discrétion des appareils de télévision et de radio et d'éviter les conversations trop bruyantes.

Visites

Les visites sont autorisées de 12h à 19H30.

La clinique ne propose pas d'hébergement des accompagnants mais se tient à votre disposition pour vous renseigner sur des solutions d'hébergements extérieurs et pour vous procurer les coordonnées des hôtels les plus proches.

Objets de valeur

Nous vous recommandons vivement de ne pas apporter de bijoux ou d'objets de valeur pendant votre séjour. Un petit coffre à code est à disposition dans les chambres des services d'hospitalisation.

La clinique n'est pas responsable des pertes ou vols survenus au cours du séjour, à l'exception des objets confiés à sa garde.

Effets personnels

Vous munir :

- D'un nécessaire de toilette (savon, dentifrice, brosse à dents...),
- De serviette et de gant de toilette,
- De pyjama ou chemise de nuit,
- D'une paire de chaussure d'intérieur.

La clinique n'assure pas l'entretien du linge personnel.

Interdiction de fumer et de vapoter

Il est interdit de fumer ou de vapoter en tout lieu de la clinique.

Cette interdiction s'applique sans distinction à toute personne se trouvant dans l'établissement.

Satisfaction des usagers

Une analyse de la satisfaction des usagers est réalisée tous les trimestres en Commission Des Usagers (CDU). Les résultats annuels sont accessibles sur le site de la clinique à l'adresse: <https://www.cliniquesaintcharles.fr/>

Litiges, contestation et réclamations

En cas de litiges, contestations ou réclamations, vous pouvez exprimer vos doléances à la responsable de service et à la directrice des soins. Il existe dans la clinique une Commission des Usagers (CDU) chargée d'assister et d'orienter tout patient qui s'estime victime d'un préjudice du fait de l'activité de la clinique et de lui indiquer les voies de conciliation et de recours dont elle dispose. Les représentants des usagers sont joignables à l'adresse usagers@cliniquesaintcharles.fr